



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 21 mai 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cévins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grévy-sur-Isère, Grignon, Hautecluse Les Saisies, La Balbèze, La Gledaz, Marchod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, UGINE, Yenthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 12 mai 2026, s'est réuni le Jeudi 21 mai 2026 à 18h00, en séance publique à la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents : 62 dont 59 délégués titulaires et 3 délégués suppléants

Nombre de membres représentés : 10

Délégués titulaires présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Cindy	ABONDANCE
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Fatiha	BRIKOU AMAL
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Lysiane	CHATEL
Albertville	Morgan	CHEVASSU
Albertville	Julien	COINTY
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascale	MARTINOT
Albertville	Elodie	MOREL
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Jean-Marc	ROLLAND
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Muriel	THEATE
Albertville	Pascale	VOUTIER REPELLIN
Albertville	Julien	YOCCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET
Cohennoz	Christian	EXCOFFON
Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Gilly sur Isère	Christian	TROMBERT
Grignon	Lina	BLANC

Grignon	François	RIEU
Hauteluce	Esteban	LAGIER
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Valérie	REJET
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montaille	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame de Bellecombe	Catherine	QUITTET
Notre Dame des Millières	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Saint Paul sur Isère	Karine	LURIENNE
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Tournon	Sandrine	BERTHET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO

Délégués suppléants présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Flumet	Christian	OUVRIER BUFFET
Rognaix	Joël	GACHET
Venthon	Serge	LABROUSSE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	Albertville	Ayant donné pouvoir à Fatiha BRIKOU AMAL
Pascale MASOERO	Albertville	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Philippe BRANCHE	Cevins	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Lucas DA SILVA GOMES	Cléry	Ayant donné pouvoir à Pierre SOTO
François GAUDIN	Grésy-sur-Isère	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Sandra BOUZON	Saint Vital	Ayant donné pouvoir à Sandrine BERTHET
Nicolas BERNARD-DUGUET	Thénésol	Ayant donné pouvoir à Frédérique DUC
Mathieu BERTOLINI	Ugine	Ayant donné pouvoir à Philippe GARZON
Véronique DENOISIÉ	Ugine	Ayant donné pouvoir à Laurent PATUEL
Thomas BRAY	Villard sur Doron	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Mobilité – Vélostation – Tarifs de nettoyage du matériel, pénalités de retard et tarifs de réparation

Rapporteur : M. le Président

La Communauté d'Agglomération Arlysère est compétente en matière d'aménagement de l'espace communautaire et plus particulièrement, elle est autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur son territoire.

A ce titre, lors de la création d'Arlysère en tant que Communauté d'Agglomération, une étude mobilité a été menée afin de définir les principaux axes de la politique communautaire en la matière. Plusieurs orientations étaient définies, reprises in extenso dans le PCAET, dont le développement de la pratique du vélo. Afin de répondre à cet objectif, il a été acté par la délibération n° 8 en date du 16 mai 2024 qu'une vélostation allait être créée en gare d'Albertville.

Cette réalisation s'inscrit dans un cadre plus vaste de création d'un pôle d'échange multimodal en gare d'Albertville, intégrant les trains, l'urbain, l'autopartage, le vélo... Elle vise notamment à palier un manque d'offre de location de vélos et VAE à court, moyen et long terme à des tarifs avantageux, dans un objectif de service public favorable à la pratique du vélo sur le territoire.

En effet, ce dispositif a pour vocation de permettre à tous les publics (notamment via la possibilité d'une tarification solidaire) de pouvoir bénéficier d'un moyen de mobilité quotidienne économique et écologique. Il permettra également aux publics désireux de s'essayer à ce moyen de transport, sur une durée suffisante, afin d'envisager l'achat d'un vélo ou VAE comme cela se vérifie dans les autres territoires bénéficiant de ce type de dispositif.

Par délibération en date du 25 février 2026, le Conseil Communautaire donnait son accord de principe pour la création et l'exploitation d'une « vélo-station » sur Albertville et adoptait les tarifs de location des vélos.

Il convient de compléter les tarifs de location de vélos en intégrant les tarifs de nettoyage du matériel, les pénalités de retard et les tarifs de réparation ci-après :

- **Tarifs de nettoyage** : 5 € par vélo rendus sales
- **Pénalités de retard** :
 - Pénalités de retard appliqués lors de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE)
 - 15 €/jour de retard
 - 7,50 €/jour lorsque tarifs solidaires appliqués
 - Pénalités de retard appliqués lors de location de longtail
 - 20 €/jour de retard
 - 10 €/jour lorsque tarifs solidaires appliqués
 - Pénalités de retard appliqués lors de location de vélo classique et de remorque
 - 6 €/jour de retard
 - 3 €/jour lorsque tarifs solidaires appliqués

Le déclenchement des pénalités est constaté à partir de J+5.

- Tarifs de réparation du matériel :

VAE ARCADE Modèle Vitality & Charlie		
Cadre / fourche et guidon	Cintre	12,00 €
	Potence	14,00 €
	Fourche	95,00 €
Roue	Roue Avt 26" et 28" disque Arcade	60,00 €
	Roue Arr 26" et 28" disque 8V Arcade	90,00 €
	Garde Boue Vitality (la paire)	27,00 €
	Garde Boue Charlie (la paire)	37,00 €
	Guide Câble - Pour Garde-Boue Arrière 28"	6,00 €
Frein	Frein hydraulique	40,00 €
	Purge de frein	20,00 €
	Etrier de frein	20,00 €
	Plaquettes de frein	8,00 €
	Levier de freins hydraulique	8,00 €
	Durite de frein	18,00 €
	Disque de frein	15,00 €
Transmission	Etoile de carter de chaîne	8,50 €
	Patte de dérailleur	8,00 €
	Carter de chaîne Vitality	12,00 €
	Guide chaîne Charlie EP6	26,00 €
	Manivelle droite / gauche Vitality	11,00 €
	Manivelle droite / gauche EP6	36,00 €
	Plateau mono 38 dents Vitality	30,00 €
	Plateau mono 42 dents Charlie	20,00 €
	Manette Shifter 8 vitesses	15,00 €
	Chaîne 8 vitesses	15,00 €
	Cassette 8 vitesses	20,00 €
	Dérailleur 8 vitesses	20,00 €
	Manette Shifter 9 vitesses	17,00 €
	Chaîne 9 vitesses	18,00 €
	Cassette 9 vitesses	17,00 €
	Dérailleur 9 vitesses	29,00 €
Antivol	Double clef bloque roue	18,00 €
	Double clef "U"	18,00 €
	Double clef batterie	18,00 €
	Serrure de Batterie	16,00 €
Sécurité	Feu avant	15,00 €
	Feu Arrière	17,00 €
	Câble de lumière avant	5,00 €
Accessoires	Béquille	12,00 €
	Tige de selle triangulaire	15,00 €
	Blocage de selle Charlie	7,00 €
	Panier Locline Charlie	25,00 €
	Pédales	10,00 €
	Porte Bagage batterie Vitality	66,00 €
Composants électriques	Porte Bagage Charlie	48,00 €
	Support batterie	35,00 €
	Capot de batterie Charlie	47,00 €
	Chargeur tous modèles	50,00 €
	Display	65,00 €
	Display EP6	96,00 €
	Aimant capteur de vitesse	5,00 €
	Capteur de vitesse	10,00 €
	Cable extension EP6	26,00 €
	Moteur M400/M420	630,00 €
	Moteur Shimano EP6	735,00 €
	Batterie Vitality (UART/porte Bagage) 14,5Ah	520,00 €
	Batterie Vitality (CAN/porte Bagage) 20Ah	600,00 €
	Batterie Charlie cadre/sans capot 15Ah	320,00 €
Batterie EP6 cadre/sans capot - 15Ah	530,00 €	
VAE Locaux / Cargo / Remorques		Sur Devis
Forfait Rayonnage d'une roue : 35,00 € (15€ MO + 20€ la jante)		

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve les tarifs de nettoyage du matériel, les pénalités de retard et les tarifs de réparation tels que proposés ci-avant ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tous les actes administratifs et tous autres documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

